



EDITO



Le printemps arrive à grands pas et le retour des beaux jours nous assure un regain de vitalité pour redoubler d'énergie auprès des jeunes enfants.

Ce nouveau numéro aborde le recours limité au CDD. En effet, il ne suffit pas que la date de la fin de contrat soit connue pour faire de ce dernier un CDD.

Nous vous invitons à lire également comment trouver notre place d'accompagnateur lorsque bébé découvre ses capacités motrices ainsi qu'un dossier sur les secrets d'un bon sommeil. Un bébé reposé est calme, de bonne humeur, souriant, et participe aux activités qu'on lui propose. Un bon sommeil, indispensable à son développement et à son équilibre, lui assure un bien-être général.

Un grand merci aux assistantes maternelles qui contribuent à l'élaboration du « *Petit Journal du RAM* ».

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du RAM

Au sommaire

■ Côté juridique

Le cas particulier du CDD

■ Côté professionnelle

Comment accompagner le bébé dans ses découvertes motrices ?

■ Dossier

Comment aider l'enfant à bien dormir ?

■ Côté enfants

Le jeu du coucou-caché bon pour le développement

■ Côté Santé

Tous dehors

Gaucher ou droitier ?

Du beurre pour bébé ?

■ Vos Activités préférées

■ Coin lecture

Côté Juridique : Le cas particulier du CDD

Le recours à un CDD est possible que dans des situations précises : remplacement d'une assistante maternelle absente ou réduction provisoire de son temps de travail. **L'embauche doit être de courte durée.** Le contrat doit obligatoirement être écrit et signé dans les 2 jours. Il ne peut être conclu pour une durée maximum de 18 mois (renouvellement compris).

La période d'essai est très courte. Au terme du contrat, si l'employeur ne propose pas un CDI, la salariée a droit à une indemnité égale à 10% du montant de la rémunération perçue durant le contrat + l'indemnité compensatrice de congés payés. Le contrat ne peut être rompu avant son terme sauf faute grave, force majeure ou démission de l'assistante maternelle pour occuper un CDI.

La rupture prématurée du CDD est donc très difficile (sauf accord entre assistante maternelle et employeur) et est sanctionnée tant pour l'employeur qui doit verser des dommages et intérêts d'un montant au moins égal à la rémunération que l'assistante maternelle aurait perçue jusqu'au terme du contrat que pour l'assistante maternelle qui doit verser à l'employeur des dommages et intérêts correspondant au préjudice réellement subi.



Côté Professionnel : Comment accompagner le bébé dans ses découvertes motrices ?



La toute première chose est de **respecter le rythme** de chaque enfant et laisser les différentes étapes s'installer, chacune à leur tour.

Les adultes imposent parfois au bébé des positions ou mouvements avant qu'il ne soit prêt. La meilleure façon d'accompagner l'enfant, est de ne **jamais le mettre dans une position qu'il ne serait pas capable d'acquérir par lui-même**. Une posture qui entraverait ses mouvements pourrait le mettre en danger ou en situation de ne plus avoir confiance en lui. Pratiquer la motricité libre avec l'enfant, c'est « l'aider à faire seul » dans un espace sécurisé.

Comment faire pour aider le bébé à bouger ?

- **Positionner le plus souvent possible le bébé à plat dos**, sur un tapis ferme. Il essaiera de lui-même de passer sur le ventre en s'installant d'abord sur le côté.

- **Lui proposer des jeux moteurs** pour le plaisir ou pour l'aider s'il est un peu en difficulté.
- Dès que le bébé sait se déplacer au sol, sur le ventre ou à quatre pattes, **le laisser faire ses expériences**.
- L'enfant doit absolument être à l'aise à **plat ventre avant de passer aux étapes suivantes**. Le fait de savoir passer du dos sur le ventre lui évite d'être bloqué sur le dos.
- **Utiliser les actes de la vie quotidienne** : Le change, le bain, la manière de porter le bébé permettent de lui faire découvrir naturellement ses capacités motrices.

Les erreurs les plus fréquentes :

- Laisser le bébé trop longtemps dans le transat, **positionner l'enfant assis** avant qu'il n'ait découvert le plaisir de se déplacer au sol, **c'est tout simplement l'empêcher de bouger comme il le souhaite**. Assis malgré lui, les jambes de bébé sont à l'horizontale et forment un triangle. Il ne peut pas plier ou bouger les jambes.
- **L'encourager à pousser sur ses jambes très tôt**. Cela le conduit trop tôt vers la verticalité et peut l'empêcher de découvrir les déplacements au sol.
- **Faire marcher un bébé qui n'est pas prêt**.
- **Utiliser le trotteur (yopala)**.

DOSSIER : Comment aider l'enfant à bien dormir ?



Le sommeil des enfants est précieux, c'est un temps de maturation du cerveau, de croissance, d'organisation de la mémoire, de récupération physique et psychique, nécessaire à la construction de soi.

Quelques pistes pour accompagner au mieux un enfant à bien s'endormir :

- la température idéale de la pièce doit se situer entre 19° et 20°.
- le lit de l'enfant doit être placé toujours au même endroit (*notamment chez l'Assistante Maternelle*).
- dans le lit, l'enfant doit y retrouver tétine et doudou (*s'il y a lieu*) ainsi qu'une turbulette pour les plus petits.

En premier lieu, il est essentiel d'apprendre à repérer les signes de fatigue chez le nourrisson : type de pleurs, bâillement, frottement des yeux, se tourner une mèche de cheveux...

Penser à donner à l'enfant le goût de se détendre pour l'aider à s'endormir. On peut établir un rituel agréable avec une musique douce par exemple...

Il est normal que l'enfant émette quelques grognements ou petits pleurs.

Par contre lorsque cette période s'éternise et que les pleurs sont plus forts, peut être avons-nous passé son heure de sommeil. Il vaudrait mieux alors attendre une petite heure pour lui proposer de nouveau de se coucher.

Si un enfant n'arrive pas à s'endormir seul, l'adulte peut s'asseoir près de lui pour le rassurer de sa présence, éviter seulement d'établir de contact par la parole ou le visuel. Chaque jour, se reculer un peu plus loin, jusqu'à disparaître du champ de vision de l'enfant.

Pour mieux se repérer pour les siestes :

- **6-9 mois** : 3 siestes dans la journée (*matin, début et fin d'après midi*)
- **9-12 mois** : 2 siestes dans la journée (*matin et début d'après midi*)
- **15-18 mois** : 1 sieste (*début d'après midi*)
- **Entre 3 et 6 ans** : disparition du besoin de sieste
Eviter si possible la sieste avant 9h et après 16h, et pas de sieste de plus de 2h30



Côté Enfants

LE JEU DU COUCOU-CACHÉ PARTICULIÈREMENT BON POUR LE DÉVELOPPEMENT DE BÉBÉ

Vers 8-12 mois, le bébé fait une fameuse découverte. Il commence à comprendre que les objets ne disparaissent pas comme par magie et pour toujours : **ils existent ailleurs !**

Tous les jeux de coucou et de cachette vont

alors l'aider à accepter que les objets, comme les personnes, vont, viennent, s'en vont et reviennent ! Le bébé prend conscience de la **permanence de l'objet**.

Ces **expériences sécurisantes** apprennent à l'enfant à surmonter la peur de la séparation avec ses parents.



L'ATELIER DU COUCOU

Des petits jeux à faire lentement, pour que bébé ait bien le temps de comprendre étape par étape leur déroulement :

- Faites les marionnettes puis cachez vos mains dans votre dos.
- Cachez votre visage dans vos mains, puis retirez-les en disant « **coucou !** ».
- Accrochez à l'aide de rubans, des jouets à sa chaise haute. Lorsque bébé les fait tomber de sa tablette, montrez-lui qu'il peut les récupérer en tirant sur les rubans.
- Caressez bébé avec un foulard, en le lui passant doucement sur le visage. Cachez votre visage sous le foulard, recouvrez-en un objet – ou un minuteur qui sonnera au bout de quelques secondes.
- Disparaissez derrière un rideau ou quittez la pièce et revenez lui faire coucou.

Côté Santé : Tous dehors

Selon une étude américaine récente, les enfants qui passent **entre 5 et 10 heures par semaine à jouer dehors** sont dotés d'une imagination, d'une créativité et d'une curiosité plus importante que ceux qui sortent peu.

A l'extérieur, la liberté de jouer est plus grande, les enfants exercent leur motricité et la diversité sensorielle de la nature leur permet de se sentir **plus vivants et d'avoir une meilleure confiance en eux**.



Gaucher ou droitier ?



Même si, dès 6 ou 7 mois, le bébé se sert plus volontiers de sa main gauche ou droite pour attraper un objet, la latéralisation d'un enfant reste longtemps changeante. Et il ne faut pas le pousser à « choisir » trop tôt.

Pour savoir si l'enfant est déjà bien latéralisé, on peut s'amuser à faire un test : lancez-lui un ballon et observez avec quel pied il tape dedans. Faites-lui regarder par un trou de serrure et observez quel œil il utilise. Tendez-lui le téléphone et notez quelle oreille il utilise. Demandez-lui d'empiler des cubes ou des boîtes et voyez de quelle main il se sert. Recommencez plusieurs fois pour vérifier s'il utilise systématiquement le même côté ou pas.

Et s'il utilise encore indifféremment l'une ou l'autre main dans ses jeux, ne vous inquiétez pas, c'est normal ! Dans la plupart des cas, ce n'est qu'à partir de 4-5 ans que le choix de la main droite ou gauche se décide.

À partir de quel âge peut-on donner du beurre à bébé ?

L'introduction d'aliments en dehors de l'allaitement maternel ou des biberons de lait infantile peut débuter entre les 4 et 6 mois de l'enfant. Bébé commencera à goûter un peu de légumes, de fruits, de céréales infantiles (*farines*) puis de la viande. C'est vers l'âge de 7 à 8 mois qu'une petite noisette de beurre cru pourra être ajoutée à la purée de légumes du nourrisson.

Elle lui apportera des Vitamines et valorisera le goût des légumes.



Vos activités préférées : JEU DE LA MAÏZENA par Mireille GOXERCES



- Mélanger un verre de maïzena pour ½ verre d'eau.
- Prendre la préparation et la laisser tomber sur un plateau.
- Elle durcit au contact du support.
- Prendre à nouveau la pâte et la laisser tomber à nouveau, elle se « liquéfie » et durcit à nouveau au contact du support.

Facultatif vous pouvez ajouter du colorant alimentaire.

Le coin lecture (en écho au thème du dossier)



« À la sieste, tout le monde ! »

Yuichi Kasano
(L'ÉCOLE DES LOISIRS)



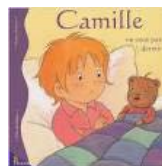
« Au lit, petit monstre ! »

Mario Ramos
(PASTEL)



« Enfin la paix »

Jill Murphy
(MUSADE)



« Camille ne veut pas dormir »

Nancy Delvaux
(HEMMA)



« Chut, il faut dormir »

Margaret Wild
(BAYARD)

SERVICE PETITE ENFANCE

66 Avenue Robert Schuman | 95400 Arnouville

01 34 29 32 00

enfance@ml.arnouville95.org